



## Contrat de Relance et de Transition Ecologique

Le Préfet du Nord et le Président de la Communauté de communes Pévèle-Carembault

<i>Axe 1</i>	<i>Développer l'activité économique et soutenir l'emploi en accompagnant le projet de reconversion à vocation économique du site industriel AGFA GEVAERT</i>
<i>Action 1</i>	<i>Soutenir l'emploi par la création d'une zone d'activité sur le site AGFA</i>
<i>Sous-Action :</i>	<b><i>Créer la zone d'activité sur le site AGFA</i></b>
<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Communauté de Communes Pévèle-Carembault</i>
<i>Description de l'action</i>	<p><i>En 2020, l'entreprise AGFA GEVAERT installée depuis près d'un siècle sur la commune de Pont-à-Marcq a annoncé la fermeture de ce site avec pour conséquence la suppression de 175 emplois. La libération du site a conduit la CCPC à accompagner sa reconversion.</i></p> <p><i>Son projet dont l'objectif est notamment de soutenir et de créer de l'emploi sur son territoire, repose sur la création d'une zone d'activité dédiée à la qualité alimentaire et environnementale. Cette opération permettra de transformer ce site mono-activité en réparti sur 15,6ha en un parc multi-activités pouvant accueillir à terme 300 personnes.</i></p> <p><i>50 emplois nets seront créés 3 ans après l'implantation des entreprises, 50 supplémentaires à terme, soit d'ici la fin de l'année 2029. Etant donné le potentiel de création d'emplois plus important sur le long terme.</i></p>
<i>Partenaires</i>	<i>DDETS</i>
<i>Plan de financement</i>	<i>Mobilisation de l'enveloppe allouée dans le cadre de la convention de revitalisation signée entre l'État et Agfa (en cours de réflexion)</i>
<i>Calendrier</i>	<i>Suite aux différentes études, aux travaux de dépollution / déconstruction, les travaux de construction, les premières implantations pourraient voir le jour à partir de 2025.</i>
<i>Indicateurs d'évaluation proposés</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li><i>- Nombre d'entreprises implantées</i></li> <li><i>- Nombre d'emplois créés</i></li> </ul>